

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2020

Date de la convocation : 22/07/2020.

Date d'affichage : 22/07/2020.

L'An Deux Mil Vingt,

Le trente juillet,

à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles NOËL, Maire.

Présents : Mme Christiane BOCQUET, 1ère adjointe, M. Sébastien CIUDAD, 2^{ème} adjoint, Mme Anne-Marie BACHOLLET, 3ème adjointe, Mme Jessaline BINET, Mme Mélinda CORNE, Mme Chantal GENTY, Mme Elisabeth LÉLU, Mme Sophie MARCHANDISE, M. Michel PIGOURY, M. Michel PILOQUET, M. Serge SOSIEWICZ, M. Frédéric ZALEWSKI.

Absents excusés : M. Fabrice BALLE a donné procuration à Mme Sophie MARCHANDISE.
M. Pascal RIALLOT a donné procuration à Mme Chantal GENTY.

ORDRE DU JOUR :

1 **Nomination d'un secrétaire de séance.**

2 **Approbation du compte-rendu de la séance du 11 juin 2020.**

3 **ADMINISTRATION GENERALE**

- a) Installation d'un conseiller municipal suite à démission.
- b) Désignation des délégués dans la commission d'appel d'offres et dans la commission MAPA.
- c) Désignation des cinq conseillers municipaux dans la commission de contrôle des élections.

4 **ADMINISTRATION FINANCES**

- d) **Budget principal et budget du lotissement** : votes des budgets primitifs 2020.
- e) Travaux de réhabilitation ponctuelle de la voirie à Fly et rue du Gué aux Chevaux : mission de maîtrise d'œuvre AVRE CONSEIL et acte d'engagement avec l'entreprise COLAS NORD-EST.
- f) Installation d'un abribus à Chantemerle : approbation du devis.
- g) Travaux d'éclairage public au terrain d'entraînement de football et de tennis, au lavoir et déplacement d'un luminaire au lotissement du châtelet : approbation de devis.
- h) Proposition d'honoraires pour un diagnostic technique suivi d'une étude de faisabilité concernant la création d'un espace public rue de Vézelay.
- i) Covid -19 : prime exceptionnelle au personnel en présentiel pendant la période de l'état d'urgence sanitaire.
- j) Demande d'acquisition de trois parcelles de terrain au lotissement.

5 **QUESTIONS DIVERSES**

Il a été dénombré treize conseillers présents et il a été constaté que la condition de quorum était remplie.

1 – **NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

M^{me} Anne Marie BACHOLLET a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire a proposé à l'assemblée d'approuver l'ordre du jour de la présente séance en y supprimant le sujet suivant :

- Travaux d'éclairage public au terrain de tennis.

La suppression de ce point a été validée à l'unanimité des présents.

Monsieur Frédéric ZALEWSKI fait part à l'assemblée de la création d'un groupe d'opposition au sein du conseil municipal sous l'appellation « Varzy au cœur ».

2 – **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 11 JUIN 2020**

Le compte-rendu de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité des présents.

3 – **ADMINISTRATION GENERALE**

- a) Monsieur le Maire a exposé que par courrier reçu en Mairie le 15 juin 2020, Monsieur Dominique HOUSSON l'avait informé de sa volonté de démissionner de sa fonction de conseiller municipal. Suite à cette décision, le siège d'un conseiller communautaire est devenu également vacant.

Conformément à l'article L273-10 du Code Electoral, le siège de conseiller communautaire a été pourvu par Monsieur Frédéric ZALEWSKI, élu conseiller municipal (sur la liste Varzy au Cœur) lors des élections du 15 mars dernier.

Par lettre déposée en Mairie le 17 juin 2020, Madame Anne-Marie SANCHEZ qui devait suppléer à Monsieur HOUSSON en tant que conseillère municipale a renoncé à siéger au sein du conseil municipal. En conséquence, **Monsieur Fabrice BALLE**, en tant que candidat venant immédiatement après le dernier élu sur la liste Varzy au Cœur (bien qu'absent physiquement ce jour), **a été installé en qualité de conseiller municipal** et remplacera Monsieur Dominique HOUSSON au sein de la commission communale du personnel.

- b) Le conseil municipal a procédé au vote pour désigner les cinq membres délégués (titulaires et suppléants) à la Commission Appel d'Offres et Commission Marché à Procédure Adaptée (MAPA). Ces désignations annulent et remplacent celles actées le 11 juin dernier.

Les résultats de vote des deux listes présentées ont été les suivants : à l'unanimité

DELEGUES TITULAIRES

Mme Christiane BOCQUET,
M. Sébastien CIUDAD,
M. Fabrice BALLE.

DELEGUES SUPPLEANTS

M. Serge SOSIEWICZ,
M. Michel PIGOURY

- c) A l'unanimité, les conseillers municipaux ont désigné les cinq membres qui participeront à la commission de contrôle des élections, à savoir :

Mme Christiane BOCQUET,
 Mme Anne-Marie BACHOLLET,
 Mme Chantal GENTY,
 Mme Sophie MARCHANDISE,
 M. Frédéric ZALEWSKI.

4 – ADMINISTRATION FINANCES

- d) Les budgets primitifs 2020 relatifs aux budgets de la commune et du lotissement ont été votés à la majorité, 12 voix POUR et 03 ABSTENTIONS (Mme Sophie MARCHANDISE, MM. Fabrice BALLE, Frédéric ZALEWSKI).

EQUILIBRE DU BUDGET GENERAL

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 702 446.99 €	1 702 446.99 €
INVESTISSEMENT	667 123.42 €	667 123.42 €
TOTAL	2 369 570.41 €	2 369 570.41 €

EQUILIBRE DU BUDGET DU LOTISSEMENT

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	329 910.50 €	329 910.50 €
INVESTISSEMENT	562 655.21 €	562 655.21 €
TOTAL	892 565.71 €	892 565.71 €

- e) Monsieur le Maire a exposé à l'assemblée qu'il avait été nécessaire de procéder rapidement à la réhabilitation ponctuelle de voirie dans le hameau de Fly (ruissellement et stagnation sur la chaussée des eaux par fortes pluies) et dans le bourg – rue du gué aux chevaux (effondrement de la chaussée dû à un écroulement de la paroi latéral du dalot pierre).

Devant l'urgence de ces travaux, Monsieur le Maire a contacté fin février 2020, la SARL AVRE CONSEIL pour la constitution des dossiers de consultation à adresser aux entreprises et pour le suivi des chantiers. Un devis de 2 220,00 € T.T.C. a été approuvé le 28 février 2020.

La consultation des entreprises a été effectuée du 16 mars 2020 au 4 mai 2020 (période prolongée dû à la période de l'état d'urgence sanitaire Covid-19).

Quatre entreprises ont répondu et le choix s'est porté sur l'entreprise COLAS NORD-EST ayant fait l'offre la moins disante et conforme aux travaux sollicités.

L'acte d'engagement a été signé le 15 juin 2020 pour un montant total de travaux de 10 165,58 € H.T soit 12 198,69 € T.T.C.

A l'unanimité, le conseil municipal a approuvé l'initiative de Monsieur le Maire, devant l'urgence des travaux et la dangerosité avérée pour les riverains et usagers de la route, ainsi que les devis afférents aux travaux.

- f) L'assemblée délibérante a accepté à l'unanimité le devis de l'installation d'un abribus au hameau de Chantemerle moyennant la somme de 4 152,00 € T.T.C. (fournisseur : ESAT « Le Morvan »). Une subvention sera sollicitée auprès du Département de la Nièvre, au titre de la Dotation Cantonale d'Equipement 2020 (D.C.E.).
- g) A l'unanimité, les travaux d'éclairage public relatifs à l'illumination du terrain d'entraînement de football et au déplacement du luminaire au lotissement du Châtelet (chemin des vignes de Montmay) ont été approuvés. Respectivement et, selon les devis établis par le SIEEEN, les coûts qui resteront à la charge de la commune s'élèveront à 18 000 € et à 1 400 €. Une subvention au titre de la DCE 2020 sera également demandée pour l'éclairage du terrain de football.

Concernant les travaux d'éclairage public au lavoir dont la participation communale s'élèverait à la somme de 4740,00 €, monsieur Frédéric ZALEWSKI aurait souhaité qu'une étude de rénovation du lavoir soit intégrée dans l'étude globale du centre ville.

Le devis, établi par le SIEEEN, a été accepté à la majorité : 12 voix POUR et 03 CONTRE (Mme Sophie MARCHANDISE, MM. Fabrice BALLE, Frédéric ZALEWSKI).

- h) Monsieur le Maire a exposé à l'assemblée que suite à l'effondrement de l'immeuble communal situé à Varzy, 1 rue de Vézelay – 2 rue d'Auxerre, la commune a déposé le 29 mai dernier un permis de démolir en tenant compte des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France. La démolition partielle du bâtiment a été autorisée le 15 juin 2020 avec les réserves suivantes :
- les rampants de toiture sur rue doivent être maintenus ou recréés à l'identique,
 - hormis le passage desservant l'espace public intérieur, les baies doivent être munies des menuiseries traditionnelles. Les contrevents seront conservés et pourront être laissés clos.

Devant la complexité des travaux à prévoir, Monsieur le Maire a sollicité l'Atelier d'architecture BENTEJAC pour une mission de diagnostic, la rédaction du cahier des charges de consultation des entreprises, le suivi des travaux de démolition et de sécurisation et la réalisation d'une étude de faisabilité portant sur la restructuration de la façade et l'aménagement de l'espace intérieur à ciel ouvert. La proposition d'honoraires s'élève à la somme de 4 704,00 € T.T.C.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le devis de l'Atelier d'architecture BENTEJAC et sollicitera une subvention auprès de l'Etat, au titre de la DETR 2021.

- i) Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé l'attribution d'une prime exceptionnelle pour les agents de la collectivité ayant assuré la continuité de service public et le surcroît de travail durant la période d'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de COVID-19. La commission du personnel se réunira au préalable pour définir le personnel concerné par la prime et les montants octroyés.
- j) L'assemblée, à l'unanimité, a accepté de vendre à Mme Souad SAAD trois parcelles de terrain au lotissement du châtelet moyennant la somme totale de 3 378,00 €. L'acte de cession sera passé en l'étude de Me Valérie PLANÇON, Notaire à Varzy.

5 – QUESTIONS DIVERSES

- ★ Après des travaux de nettoyage et de sécurité, la citerne, monument situé porte de Vézelay, sera accessible au public. Son éclairage intérieur fait l'objet d'une étude préalable, en cours de finalisation.
- ★ Pour la réfection du lavoir de Chantemerle, il y aura lieu de contacter le Syndicat Mixte Yonne Beuvron.
- ★ Trois manifestations culturelles à Varzy (le Piano du Lac les 18 et 19/07, les Arts de la rue le 9 août, le concert à la Chapelle St Lazare le 23 août) ainsi que la programmation de visites patrimoniales les 22/07 et 12/08.
- ★ Le musée Auguste Grasset ouvert depuis le 11 juillet, enregistre une bonne fréquentation et il restera ouvert jusqu'à fin octobre 2020.
- ★ Le camping municipal est très peu fréquenté depuis son ouverture (le 11/07). Il fermera ses portes le 13 septembre prochain au lieu du 30/09.
- ★ Pour la rentrée scolaire, aux dernières actualités, le protocole sanitaire serait allégé. 145 élèves devraient fréquenter les écoles élémentaire et maternelle de Varzy. Les travaux relatifs à la création d'une porte de liaison entre les salles de restaurant scolaire et de sieste à l'école maternelle sont en cours de réalisation.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 21 heures.



Affichage : le 03/08/2020